



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 03/05/2021

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE EA 9017 B known as LOCTITE FM POXY PAK 1FO PT B	Numéro IDH:	1324014
Type de produit/utilisation:	Colle	numéro d'item	1324007_1295955
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	PROVOQUE DES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. SUSCEPTIBLE D'INDUIRE DES ANOMALIES GENETIQUES. RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
CORROSION CUTANEE	1C
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
MUTAGENICITE DES CELLULES GERMINALES	2
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention:	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

Numéro IDH: 1324014

Nom du produit: LOCTITE EA 9017 B known as LOCTITE FM POXY PAK 1FO PT B

Stockage:
Élimination:

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
M-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0	1 - 5
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	1 - 5
Phenol	108-95-2	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.
Indication pour le médecin:	Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Fragments organiques irritants.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manipulation. Garder le récipient fermé.

Stockage: Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
M-phénylenebis(méthylamine)	0.018 ppm Ceiling (PEAU)	Rien	Rien	Rien
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Rien	Rien	Rien	Rien
Phenol	5 ppm TWA (PEAU)	5 ppm (19 mg/m ³) PEL (PEAU)	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a une possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide
Couleur: Ambré, Translucide
Odeur: Amine, Mercaptan
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non disponible
Pression de vapeur: Non disponible

Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.08 - 1.18
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	3.77 %; 0.38 g/l Méthode EPA 24
Viscosité:	10,000 - 20,000 cp
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. De l'ammoniaque. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Des acides forts et des bases fortes. Des oxydants forts. Hypochlorite de sodium. Peroxydes.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Étourdissement.
Contact avec la peau:	Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves. L'œdème cornéen peut donner l'apparence "de brume légère bleue" ou "de brouillard" autour des lumières.
Ingestion:	L'ingestion cause des brûlures graves à la bouche et à la gorge, ainsi qu'un danger de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
M-phénylenebis(méthylamine)	Rien	Irritant, Foie, Reins, Corrosif
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Rien	Irritant, Allergène
Phenol	Oral LD50 (Souris) = 270 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 317 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 530 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = 669 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 850 mg/kg	Sang, Cardiaque, Corrosif, Développemental, Yeux, Irritant, Reins, Foie, Mutagène, Système nerveux, Peau, Vasculaire

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
M-phénylenebis(méthylamine)	Non	Non	Non
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Non	Non	Non
Phenol	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (m-Xylylenediamine, 2,4,6-Tris(dimethyl amino methyl) phenole)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (m-Xylylenediamine, 2,4,6-Tris(dimethyl amino methyl) phenole)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (m-Xylylenediamine, 2,4,6-Tris(diméthyl amino méthyl) phénole)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des États Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 3, 8, 9, 11, 13, 14

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 03/05/2021

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.